

DROIT DE LA FAMILLE ET GESTION D'UNE COPROPRIETE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Connaître les divers régimes matrimoniaux et les adapter à la gestion d'une copropriété
Maîtriser les principales différences entre indivision et démembrement de la propriété dans le cadre de la vie en copropriété
Savoir comment faire face au décès d'un copropriétaire

Public

Directeurs de cabinets
Gestionnaires et leurs collaborateurs
Juristes en droit immobilier
Comptables mandants...

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Questions / réponses
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Connaitre la copropriété dans ses grandes lignes

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Durée – Modalités

3h30
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LA CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DES COPROPREITAIRES, QUI EST CONCERNE ?

Rappels des principes juridiques de la convocation à l'AG (formalisme et délais de convocation / liste des copropriétaires / hypothèses de changements de copropriétaires / représentations)

Cas où le lot appartient à deux époux (présentation des différents régimes matrimoniaux / Qui convoquer selon les situations ?)

Cas où le lot appartient à une indivision (présentation du régime juridique de l'indivision / PACS, union libre, successions / Incidences de l'ordonnance de 2019 sur les convocations)

Cas où le lot appartient à un démembrement de la propriété (présentation du système du démembrement / Incidences de l'ordonnance de 2019 sur les convocations)

Cas où le lot appartient à un mineur (présentation du système de l'administration légale des père et mère / Modalités des convocations)

Cas où le lot appartient à un majeur protégé (présentation des régimes de protection juridique / Qui convoquer selon les situations ?)

Cas où le lot appartient à une personne morale (diversité des personnes morales / Modalités des convocations)

2. LES CHARGES DE COPROPRIETE, QUI PAIE QUOI ?

Rappels sur la diversité des charges de copropriété

Cas des époux mariés / époux divorcés

Cas des coïndivisaires

Cas de l'usufruitier et du nu-propiétaire

3. FAIRE FACE AU DECES D'UN COPROPRIETAIRE

La chronologie du règlement d'une succession

La dévolution successorale (légale ou testamentaire)

Le cas des successions vacantes

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016